

6 juin 2024

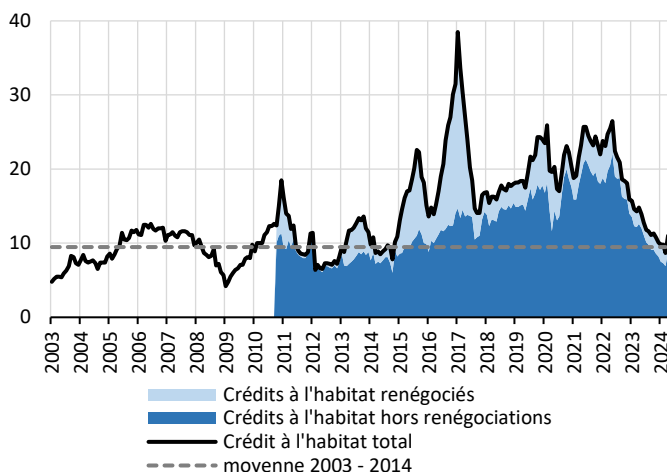
Crédits aux particuliers – France • Avril 2024

La production de nouveaux crédits à l'habitat marque un retournement positif et rebondit nettement en avril, en liaison avec la baisse des taux depuis janvier

- La production CVS de crédits à l'habitat (hors renégociations) rebondit nettement en avril pour atteindre 8,9 Mds€ (après 6,9 Mds€ en mars, soit +29 %). C'est le premier retournement de tendance significatif depuis le printemps 2022 et la remontée des taux. Selon plusieurs indicateurs avancés, ce retournement devrait se poursuivre en mai.
- De même que chez nos voisins européens, le taux d'intérêt moyen, hors frais et assurances, des nouveaux crédits à l'habitat (hors renégociations) poursuit son repli : il s'établit en avril à 3,89%, une baisse de 28 points de base par rapport à janvier.
- La marge de flexibilité des banques vis-à-vis de la norme HCSF reste encore sous-utilisée en avril : elle n'est consommée qu'à hauteur de 14,9 % pour une enveloppe globale de 20 % (cf. graphique page 2).

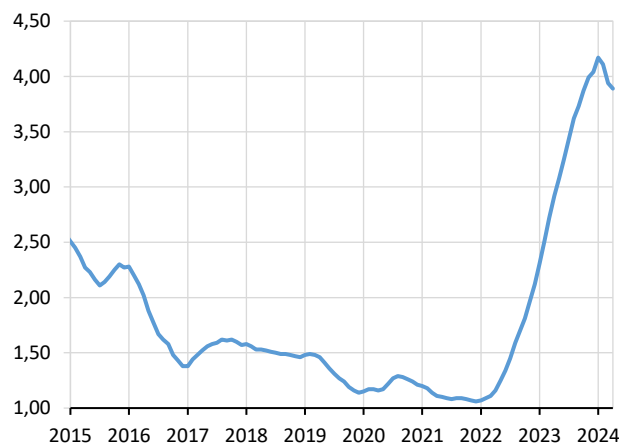
Production de crédits à l'habitat

(Crédits nouveaux mensuels cvs en milliards d'euros)



Taux des crédits nouveaux à l'habitat toutes durées (hors renégociations)

(Taux effectif au sens étroit, moyenne pondérée par les flux des taux à long terme et à court terme, en %)



Montant des crédits nouveaux (hors découverts, flux mensuels CVS (a))

(montants en milliards d'euros, part en pourcentage)	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24 (r)	avr-24 (p)
- prêts amortissables à la consommation (b)	5,7	5,8	5,9	5,0	6,0
- crédits à l'habitat	10,1	9,8	9,8	8,7	11,0
dont crédits à l'habitat hors renégociations	8,2	7,5	7,3	6,9	8,9
- part de renégociation des crédits à l'habitat, non CVS, en % (c)	19,0	24,0	25,3	20,8	19,6

Taux des crédits nouveaux (taux effectif au sens étroit, moyenne mensuelle)

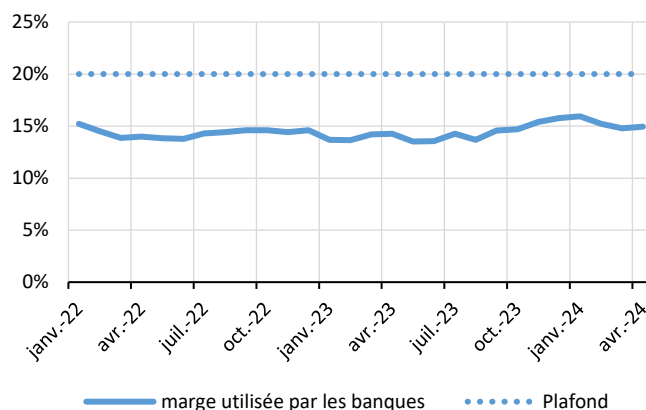
(en pourcentage)	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24 (r)	avr-24 (p)
- crédits à l'habitat	3,63	3,61	3,54	3,52	3,51
dont crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	3,62	3,60	3,53	3,50	3,49
dont crédits à l'habitat à court terme ou à taux variable	3,80	3,95	3,92	4,09	4,01
dont crédits à l'habitat hors renégociations	4,04	4,17	4,11	3,94	3,89
- prêts amortissables à la consommation (b)	6,41	6,49	6,54	6,50	6,49
- découverts aux particuliers (d)	6,86	6,97	7,18	7,18	6,98

(a) Le calcul des données CVS fait l'objet d'une mise à jour annuelle, lorsque l'ensemble des données de l'année écoulée sont disponibles. Les corrections des variations saisonnières pour l'année en cours sont extrapolées à partir des données de la dernière année complète disponible; (b) Hors crédits renouvelables à la consommation. Les crédits fractionnés (principalement « crédits sur le lieu de vente ») et « différés de remboursement liés à l'usage des cartes de crédit » sont pris en compte dans les chiffres de crédit à la consommation; (c) Ratio des renégociations non CVS sur les crédits à l'habitat non CVS; (d) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents); (r) Données révisées; (p) Données provisoires.

Les prêts renégociés sont constitués des crédits dont au moins un des termes du contrat initial est modifié avec la participation active de l'emprunteur, donnant lieu à déclaration d'un nouveau contrat. Ils incluent notamment les crédits pour lesquels le contrat d'assurance a été modifié (depuis février 2022 la loi Lemoine autorise la résiliation à tout moment des contrats d'assurance emprunteur, sans délai de préavis ni frais ou pénalités) même si les autres caractéristiques du prêt restent inchangées.

Part des nouveaux prêts à l'habitat ne respectant pas les seuils de critères d'octroi fixés par le HCSF dans la production totale*

(en %)



*Production totale de nouveaux crédits à l'habitat hors rachats, renégociations et regroupements de crédits et hors prêts relais

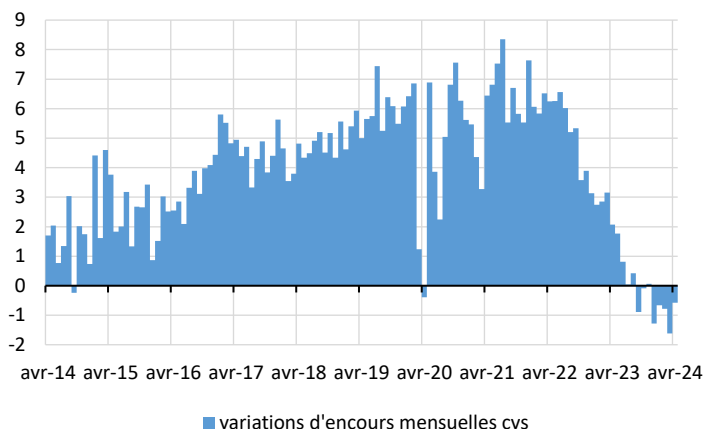
Encours et taux de croissance annuel (données non CVS)

(Encours en milliards d'euros, taux de croissance en %)

	Encours brut	Taux de croissance annuel brut		
	avr-24	fév-24	mars-24	avr-24
Total	1 522	0,8	0,4	0,4
Habitat	1 285	0,4	0,0	-0,2
Consommation	206	1,7	1,5	2,5
Autres	30	13,3	14,3	13,3

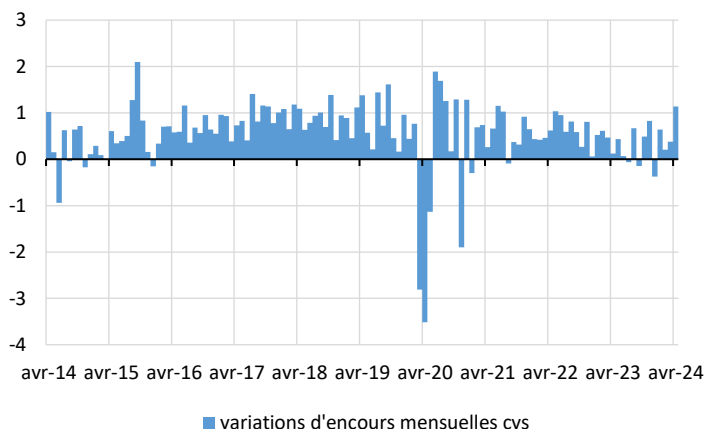
Variations mensuelles d'encours des crédits à l'habitat (données CVS)

(En milliards d'euros)



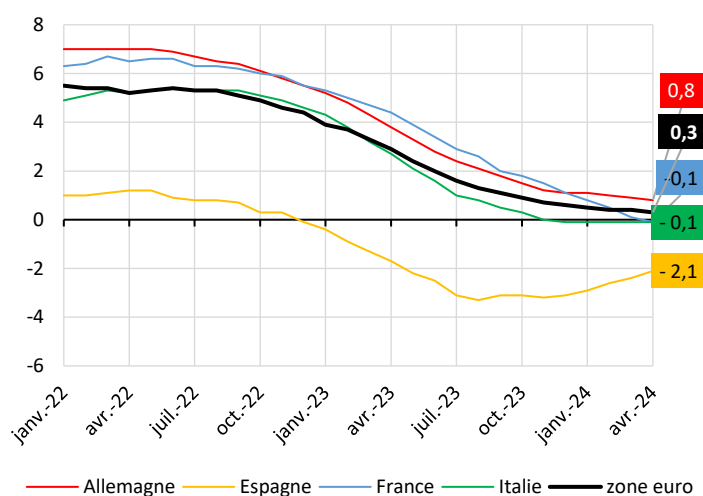
Variations mensuelles d'encours des crédits à la consommation (données CVS)

(En milliards d'euros)

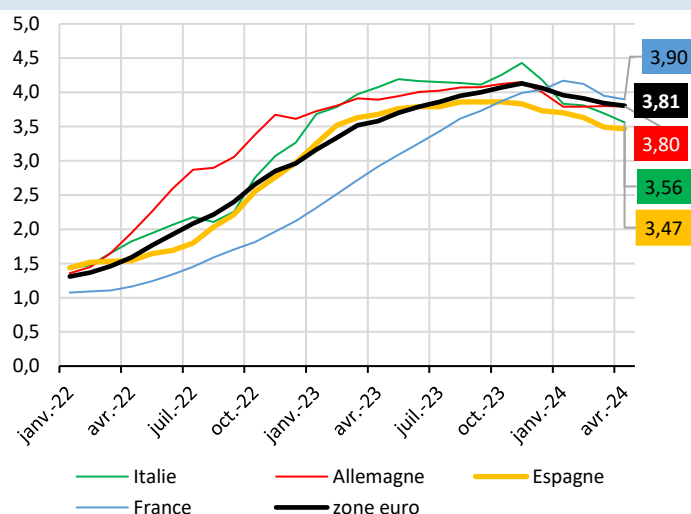




Zone Euro : Évolution du taux de croissance annuelle de l'encours des crédits à l'habitat aux ménages (en %)

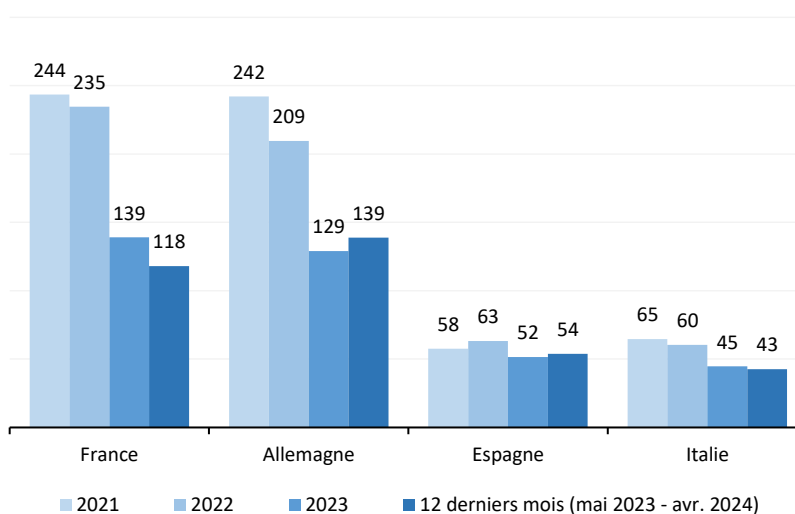


Zone Euro : Taux d'intérêt des crédits nouveaux à l'habitat aux ménages (hors renégociations, en %)



Ménages = Particuliers + entrepreneurs individuels + institutions sans but lucratif au service des ménages. Le taux de croissance annuel des encours de crédits à l'habitat aux ménages en France s'établit à -0,1 % en avril 2024 et à -0,2 % pour les seuls particuliers.

Zone Euro : Production de crédits à l'habitat aux ménages (hors renégociations), cumul en Mds€



Complément trimestriel: données sur le crédit à la consommation

Évolution de l'encours de crédit à la consommation aux particuliers

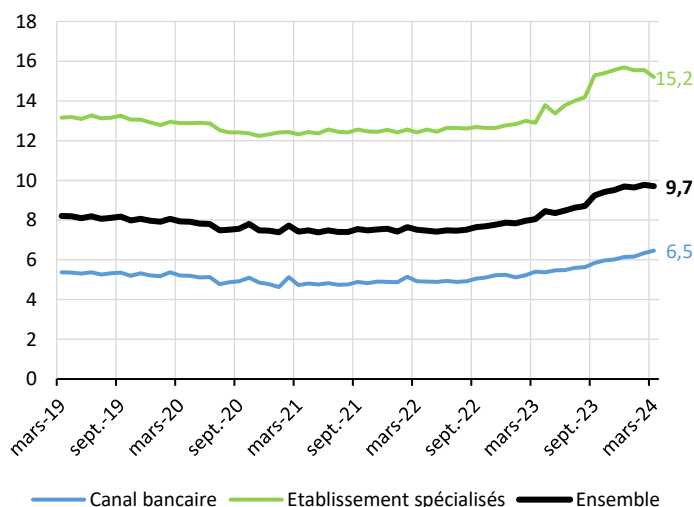
	Encours en Mds €					Taux de croissance annuel (en %)	
	mars-23	juin-23	sept-23	déc-23	mars-24	déc-23	mars-24
Total crédit à la consommation aux particuliers	202,2	203,7	203,3	205,9	205,3	1,8	1,5
Comptes ordinaires débiteurs	9,5	9,0	8,7	8,4	8,2	-15,8	-14,1
Crédits renouvelables	19,7	20,6	20,9	21,4	21,3	9,6	8,3
Crédits-bails	19,0	19,9	20,6	20,4	21,4	9,8	12,7
Prêts personnels	95,7	96,3	96,8	96,7	97,3	2,1	1,6
Crédits sur le lieu de vente (dont paiements fractionnés)	19,8	20,5	20,0	21,2	22,9	8,4	15,7
Autres crédits de trésorerie	13,0	13,0	12,8	12,5	11,5	-14,1	-11,4
Créances titrisés	25,4	24,4	23,4	25,1	22,7	-2,6	-10,8

Note : Le **crédit renouvelable** (autrefois appelé crédit permanent ou en anglais revolving credit) est une forme de crédit consistant à mettre à disposition d'un emprunteur une somme d'argent réutilisable au fur et à mesure de son remboursement pour financer des achats non prédéfinis.

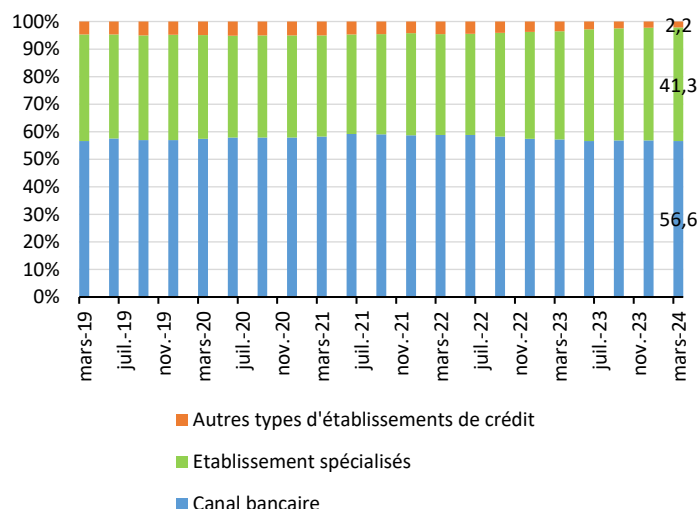
Au sein des crédits à la consommation, les composantes les plus dynamiques sont le crédit-bail (+12,7 % en mars 2024 en glissement annuel), les crédits renouvelables (+8,3%) et les crédits sur le lieu de vente (+15,7%).

L'encours des découverts continue pour sa part à se réduire (-14,1 % en mars en glissement annuel) tandis que la croissance des prêts personnels, qui constituent près de la moitié des encours de crédits à la consommation, s'établit à 1,6% sur un an.

Taux d'intérêt (au sens étroit) des nouveaux crédits renouvelables par type d'établissement, en %



Mode de distribution des crédits renouvelables, en % de l'encours total de crédits renouvelables





Complément méthodologique

- Les 'particuliers' forment un sous-ensemble du secteur des 'ménages' qui inclut également les entrepreneurs individuels.
- Sont ici présentés les seuls crédits distribués aux particuliers résidents par des Institutions Financières Monétaires résidentes.
- Les taux de croissance des encours sont calculés à partir des variations d'encours (opérations de titrisation incluses) en corrigeant d'effets ne résultant pas de transactions économiques avec la clientèle, en particulier les passages en perte de créances irrécouvrables (pour des raisons techniques, les effets des variations des cours de change ne sont pas corrigés).
- Les taux de croissance annuels sont ceux des prêts mis en place, la production des nouveaux crédits représente les nouveaux crédits octroyés, même lorsqu'ils ne sont pas encore effectivement versés à l'emprunteur, conformément à la méthode harmonisée de la BCE ; la production de nouveaux crédits diffère donc des variations mensuelles d'encours de crédits (encours enregistrés après le décaissement effectif des fonds et diminués des amortissements des anciens crédits).
- Conformément aux définitions harmonisées de la BCE, les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG)
- La BCE publie désormais un taux de croissance annuel (TCA) de l'encours des crédits à l'habitat en zone euro corrigé des effets de la titrisation et des cessions de créances. Cet indicateur est intégré pour la première fois à l'occasion de la publication des chiffres de novembre 2023 (graphique p3 en haut à gauche), en remplacement du TCA non corrigé de ces effets utilisé jusqu'en octobre 2023. Cela permet d'améliorer la comparaison avec les autres pays dont les TCA intégraient déjà cette correction. Le taux de croissance annuel des encours corrigés des effets de titrisation/cessions s'établit à +0,7 % en novembre pour la zone euro contre +0,3 % pour l'indicateur non corrigé.

